

Dossier : 01 16 04

Date : 20030403

Commissaire : M^e Michel Laporte

BERNARD CLOUTIER

Demandeur

c.

VILLE DE WESMOUNT

Organisme

-et-

CONSULTATIONS DURY INC.

-et-

DIVCO LTÉE

Tierces partie

DÉCISION

[1] Vu l'étude du dossier et la présence à l'audience du procureur de la Ville de Westmount, M^e Denis Durocher, de la procureure de Divco ltée, M^e Caroline Léonard, et de M. Stéphane Millette, représentant de Consultations Dury inc.;

[2] Vu que le demandeur, M. Bernard Cloutier, bien que dûment convoqué, ne s'est pas présenté à l'audience fixée pour le 21 mars 2003 et n'a pas informé ni avisé la Commission d'accès à l'information (la « Commission ») des motifs de cette absence;

[3] La Commission est d'avis que son intervention n'est manifestement plus utile et décide donc de **FERMER** le dossier.

MICHEL LAPORTE
Commissaire

JALBERT, SÉGUIN, CARON
M^e Denis Durocher
Procureurs de l'organisme

ZAURRINI & ASSOCIÉS
(M^e Caroline Léonard)
Procureurs de la tierce partie Divco